

# Synthèse des travaux des plateformes d'observation sanitaire et sociale sur la jeunesse en Normandie

Décembre 2017

## LA PLATEFORME D'OBSERVATION SANITAIRE ET SOCIALE NORMANDE

Jusqu'en 2016, les régions Basse-Normandie et Haute-Normandie disposaient chacune d'une Plateforme d'observation sanitaire et sociale, conformément aux orientations de la circulaire DREES/DGAS/MAREL n°2006-317 du 11 juillet 2006 relative à l'organisation régionale de l'observation sociale. Ainsi, le groupement de coopération CREAMI-ORS et l'OR2S animaient respectivement le Comité régional de coordination de l'observation médico-sociale, sociale et sanitaire (CRCOM3S) et la Plateforme d'observation sanitaire et sociale (PF2S) (cf. rappel historique).

La création de la région Normandie issue de la loi du 16 janvier 2015, a rendu nécessaire la recomposition d'instances semblables présentes dans les deux anciennes régions. Depuis 2017, l'association ORS-CREAMI Normandie et l'OR2S, en partenariat avec la DRDJSCS et l'ARS, ont travaillé à la mise en œuvre d'une **nouvelle plateforme « Normandie Études Observation »** : celle-ci va reprendre les missions d'animation d'un réseau d'acteurs des champs de la santé, du social et du médico-social, afin de partager et rassembler les nombreuses sources d'information et repérer les besoins en termes d'observation.

Les travaux de la Plateforme **Normandie Études Observation** ayant vocation à s'inscrire dans une continuité des activités antérieures, il est apparu important de porter à connaissance de l'ensemble des acteurs régionaux les derniers travaux menés par le CRCOM3S et la PF2S. En complément de leurs missions socles (valorisation de données existantes, veille documentaire, mise à disposition d'indicateurs...), les deux plateformes ont plus spécifiquement travaillé au cours des deux dernières années, sur le thème de la jeunesse. Leur objectif était de favoriser l'appropriation par les acteurs du Plan Priorité Jeunesse, des données descriptives et des analyses disponibles, afin de permettre une vision partagée des enjeux et des leviers mobilisables. Il s'agissait également de mettre en lumière des spécificités de la jeunesse normande ainsi que des dispositifs et expériences positives.

*La présente synthèse s'appuie sur les travaux conduits par les plateformes et leurs partenaires, sur le thème de la jeunesse, en termes d'économie et emploi, d'éducation, d'inclusion sociale, de culture, sports et loisirs, et de participation, engagement et mobilité internationale. Ce document s'appuie en particulier sur :*

- *les synthèses thématiques des groupes de travail organisés sur les jeunes et présentées lors de la journée régionale organisée par le CRCOM3S « les différentes facettes de la jeunesse en Basse-Normandie », le 7 juillet 2016,*
- *les actes de la journée organisée par la PF2S « La jeunesse en Haute-Normandie - Éviter les ruptures, favoriser les passerelles », le 15 décembre 2015.*

*Ainsi, vous sont présentés pour chacune des thématiques, les constats, enjeux et pistes de travail, les temps forts et échanges des journées ou expériences positives mises en avant, ainsi que des indicateurs mobilisables pour une meilleure connaissance de la population « jeune ».*

## BREF RAPPEL HISTORIQUE DES EX-PLATEFORMES NORMANDES

### CRCOM3S

Depuis 2009, le CRCOM3S porté par le groupement de coopération CREAMI-ORS a mis en œuvre différentes missions visant à faciliter la prise de décision des acteurs (État, collectivités territoriales, organismes de protection sociale...).

Il avait notamment pour objectifs de :

- faciliter l'usage des ressources existantes en matière d'observation médico-sociale, sociale et sanitaire (lettre électronique Info-Veille, Bulletins Infos clés, animation d'un site internet) ;
- permettre l'enrichissement des ressources existantes en matière d'observation médico-sociale, sociale et sanitaire (production d'études) ;
- favoriser l'émergence de coopérations dans l'observation et l'analyse partagée des enjeux médico-sociaux, sociaux et sanitaires (animation de travaux partenariaux, du groupe opérationnel permanent, séminaires...).

Cette plateforme était financée par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS Basse-Normandie).

### PF2S

Bâtie dans la continuité du dispositif d'Observation Santé/Social Régionale (OSSR) développé par l'ORS Haute-Normandie, la plateforme d'observation sanitaire et sociale haut-normande (PF2S), s'attachait à « développer des outils de connaissance quantitatifs et qualitatifs. Elle travaillait à l'émergence d'outils d'information partagés en s'appuyant sur ceux déjà existants et non exclusifs et en les développant ».

Elle a notamment mis en œuvre :

- une lettre d'information électronique, diffusée auprès des partenaires et professionnels de santé,
- la base territoriale des indicateurs (BTI),
- des rapports de recherches et d'études *ad hoc*,
- des journées thématiques, séminaires et autres colloques...

La Plateforme d'observation sanitaire et sociale de Haute-Normandie était un dispositif financé par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), l'agence régionale de la santé de Haute-Normandie (ARS) et le conseil régional de Haute-Normandie. L'observatoire régional de la santé et du social (OR2S) en assurait l'animation.

## SOMMAIRE

Économie et emploi	p.2
Décrochage scolaire	p.3
Inclusion sociale	p.4
Culture, sports et loisirs	p.5
Participation, engagement, mobilité internationale	p.6
Enjeux et constats transversaux	p.8

Une publication financée par la DRDJSCS et l'ARS de Normandie



Placée en 5<sup>e</sup> position des régions françaises pour la part des jeunes dans la population, la Normandie perd toutefois environ 5 000 jeunes âgés de 15-29 ans par an en moyenne. En termes d'emploi, la région Normandie présente un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine. Près d'un quart des demandeurs d'emploi sont âgés de moins de 25 ans et parmi ces derniers, plus d'un quart le sont depuis plus d'une année. Notons également que les femmes sont davantage concernées par le chômage.

## CONSTATS, ENJEUX ET PISTES DE TRAVAIL

### Synthèse des travaux menés par le CRCOM3S et ses partenaires bas-normands

#### Constats

- Peu de jeunes bas-normands diplômés du supérieur, mais une bonne insertion professionnelle des diplômés de l'Université.
- Un goût prononcé pour les formations professionnelles, qui limite les sorties sans diplôme.
- Une formation par apprentissage, véritable levier pour l'insertion dans l'emploi.
- Une opportunité de développement des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage dans les domaines sanitaire, social, de l'animation et du sport pour l'économie sociale et solidaire.

#### Enjeux

- Développer une offre de formation par apprentissage de niveau I, II et III (les niveaux IV et V sont déjà surreprésentés, avec des secteurs fortement impactés par la crise économique ; par ailleurs, les diplômés d'un BTS en apprentissage bénéficient d'une bonne insertion professionnelle, supérieure à celle connue au plan national).
- Faciliter la rencontre entre apprentis et employeurs, en améliorant la visibilité de l'offre de formation en apprentissage pour les entreprises.
- Favoriser une mobilité et un accès à des offres de logement adaptés, enjeux majeurs pour l'orientation et l'accès à l'emploi.

#### Pistes de travail

- Dresser un panorama régional des perspectives d'emploi pour les jeunes.

## ÉCHANGES

### Extrait de la journée organisée par la PF2S

#### Atelier Insertion professionnelle

Pour prévenir les ruptures, les missions locales créent différents types de passerelles afin d'aider les jeunes (16-25 ans) à s'insérer professionnellement.

On peut notamment mentionner :

- le parrainage : accompagnement de jeunes, en faisant partager sa propre expérience, son réseau pour aider à trouver un emploi ;
- le service civique : qui consiste en un engagement volontaire du jeune pour une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger ;
- la Garantie Jeunes : destinée aux jeunes de 18-25 ans et visant à travailler sur un parcours professionnel et sur les compétences sociales, en associant un accompagnement collectif et intensif, ainsi qu'une allocation visant à sécuriser le parcours.

#### Réflexions des professionnels

- Les professionnels soulignent combien les partenariats sont essentiels dans chacun des programmes d'accompagnement. En effet, c'est grâce à ces partenariats que les missions locales peuvent permettre aux jeunes de faire des mises en situation concrètes, de les aider dans leur projet professionnel, mais aussi de faire de l'accompagnement global : accompagnement permettant aux jeunes d'avoir une situation stable pour le logement, la santé et tout ce qui leur permet de devenir indépendants et autonomes.
- Un point négatif est mentionné, à savoir le temps de prise en charge au sein des missions locales, jugé trop long, ce qui risque d'engendrer une rupture de parcours.

## INDICATEURS MOBILISABLES

### Thème « Insertion professionnelle »

- Accès à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage
- Demande d'emploi des jeunes
- Indicateurs d'insertion professionnelle (contrats de droit commun et contrats aidés)
- Nombre de contrats de génération
- Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement
- Nombre de personnes sensibilisées et formées
- Nombre d'emplois d'avenir

#### Exemple d'exploitation

Taux d'emploi des 15-24 ans par zone d'emploi (%)

30,5% 37,5% 33,6% 31,5% 34,6% 32,7% 31%



- [27%-29%]
- [29%-31%]
- [31%-35%]
- [35%-38%]
- [38%-39%]

Source : Insee, RP 2012  
Réalisation CRCOM3S 2016

## EXPÉRIENCES

### LA GARANTIE JEUNES - Retour des missions locales de l'Orne

#### Leviers

- Le collectif pour une rupture de l'isolement social.
- L'allocation pour se consacrer à la recherche d'emploi mais aussi pour l'accès au logement autonome, élément moteur dans l'engagement et enjeu pour l'insertion professionnelle.
- Un lien essentiel avec les entreprises.
- L'accompagnement prolongé pour un accès aux droits.

#### Enjeux

La coordination avec le secteur médo-social, enjeu et levier pour un meilleur suivi et parcours des jeunes.

#### Freins

Le manque d'offres d'emploi, la faible mobilité des jeunes, la lourdeur administrative du dispositif.

La répartition des jeunes sans diplôme est très inégale sur le territoire : en dehors des pôles urbains, on observe un déficit de jeunes diplômés du supérieur, ces derniers font d'ailleurs l'objet d'un fort déficit migratoire. Certains territoires sont fragilisés par une proportion importante de jeunes non insérés. Dans ce contexte, la question du décrochage scolaire est un enjeu central en termes d'éducation et de formation.

## CONSTATS, ENJEUX ET PISTES DE TRAVAIL

### Synthèse des travaux menés par le CRCOM3S et ses partenaires bas-normands

#### Constats

- Le décrochage scolaire, un processus multifactoriel, long, mettant en jeu la coordination entre plusieurs champs de lutte politique.
- Des décrocheurs principalement masculins, majoritairement issus des filières professionnelles.
- Importance des actions de préventions menées dans le cadre des intercommunalités, des villes ou de connaissance sur le péri-scolaire et les actions entreprises par les acteurs de l'éducation non formelle.

#### Enjeux

- Concernant les ruptures dans les contrats d'apprentissage : un enjeu est lié à la question de l'orientation, mais aussi aux conditions de vie des apprentis, notamment en termes de mobilité et de logement.
- Coordination/continuité entre prévention, intervention et remédiation dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire : nécessité d'une coordination entre acteurs de l'éducation et des collectivités.

#### Pistes de travail

- Besoin en connaissance sur les actions menées dans le cadre péri-scolaire, par les acteurs de l'éducation informelle et dans le cadre des Plans éducatifs locaux.

## ÉCHANGES

### Extrait de la journée organisée par la PF2S

#### Atelier Décrochage et prévention du décrochage scolaire

Réflexions sur des solutions pour agir efficacement sur les causes, afin de détecter les décrocheurs potentiels le plus précocement possible.

- La veille, la surveillance du décrochage ne doivent pas reposer uniquement sur l'enseignant et l'Éducation nationale, mais associer les acteurs associatifs, services départementaux...
- Le travail en réseau est très important pour la prévention et pour la prise en charge.
- Il faut aider le jeune à élaborer un projet personnel, le gardant mobilisé : l'adhésion du jeune, sa motivation sont indispensables à la réussite des dispositifs dans lesquels il est engagé.
- La question de la parentalité est identifiée comme un levier essentiel et indispensable pour que la prise en charge du jeune soit efficace : l'accompagnement des parents et des familles doit leur permettre de devenir acteurs dans la réussite et l'orientation de leur enfant.
- Le médecin scolaire est également identifié comme un relais, car il est en lien à la fois avec le système éducatif et les parents.

La lutte contre le décrochage scolaire suppose des actions spécifiques menées en amont, afin de prévenir les ruptures, mais également la mise en œuvre de dispositifs pour les jeunes qui ont décroché.

La réussite de ces actions ne peut se faire sans la mobilisation d'acteurs divers : élèves, parents, acteurs scolaires, collectivités territoriales, éducateurs spécialisés ou acteurs associatifs...

## INDICATEURS MOBILISABLES

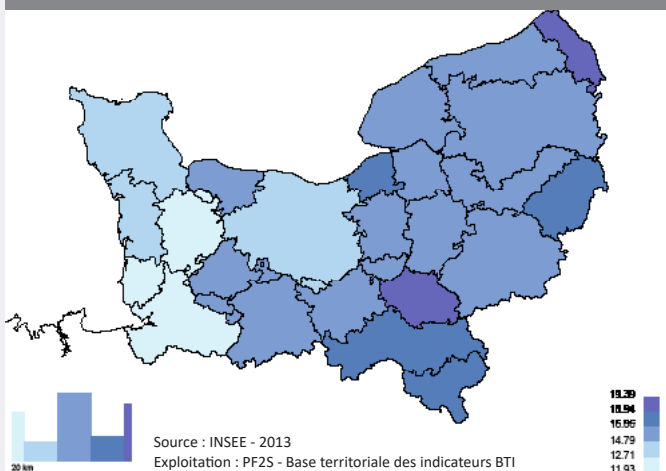
### Thème « Décrochage scolaire »

- Indicateurs d'insertion professionnelle (contrats de droit commun et contrats aidés)
- Indicateurs issus de l'enquête qualitative menée auprès des bénéficiaires décrocheurs du Service civique et de leurs tuteurs
- Nombre de décrocheurs intégrés au Service civique
- Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement
- Nombre d'élèves repérés ayant bénéficié des entretiens individualisés de prévention
- Nombre de retours en formation

...

#### Exemple d'exploitation

Part des jeunes de 25-34 ans non scolarisé pas ou peu diplômés (%)



## EXPÉRIENCES

### LES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

#### Entretiens avec les PRE bas-normands

Les principes des PRE qui ont été mis en avant lors des 8 entretiens sont respectivement :

- le repérage pluridisciplinaire des enfants et de leur famille ;
- la prise en compte de la globalité de la situation de l'enfant dans son environnement ;
- l'accueil et le suivi par un référent neutre dans une attitude d'écoute ;
- la réalisation d'un diagnostic pluridisciplinaire des situations aboutissant à la proposition d'un parcours personnalisé.

Les enjeux relevés par les acteurs sont la médiation avec les institutions, qu'il s'agisse de l'institution scolaire ou des institutions sociales ou encore l'accompagnement vers des professionnels de santé, et l'accompagnement à la mobilité de l'enfant et de sa famille.

Tous les programmes de réussite éducative mettent en avant comme forces du dispositif, l'investissement des partenaires ainsi que la réactivité qu'il permet (entre 10 et 18 jours entre l'orientation vers le PRE d'un enfant et l'étude de sa situation par l'équipe pluridisciplinaire de soutien sur les départements bas-normands, contre une moyenne de 20 jours au plan national sur l'ensemble des PRE).

Le principal frein mentionné est celui de la précarité des postes de coordonnateurs.

Comparativement à l'ensemble de la population, la pauvreté est plus fréquente chez les jeunes (âgés de moins de 30 ans). D'un point de vue territorial, elle apparaît aussi fréquente dans les pôles urbains. En Normandie, on observe un taux de pauvreté des jeunes équivalent à celui de la France métropolitaine, mais un niveau de vie légèrement inférieur.

## CONSTATS, ENJEUX ET PISTES DE TRAVAIL

### Synthèse des travaux menés par le CRCOM3S et ses partenaires bas-normands

#### Constats

- Des jeunes bas-normands globalement en bonne santé, mais :
  - des points de vigilance : les consommations addictives, la mauvaise alimentation et une proportion importante de jeunes en situation de détresse psychologique.
  - des points importants pour adapter les campagnes de prévention : des jeunes femmes plus fragiles, des inégalités sociales de santé déjà présentes, le rôle central du médecin généraliste.
- Une information des jeunes qui passe surtout par internet.
- Des jeunes qui s'estiment mal informés sur les aides au logement.

Concernant le logement, il est à noter que les acteurs régionaux se sont particulièrement mobilisés sur la mise en œuvre d'enquêtes pour mieux connaître les jeunes en errance et leurs difficultés, en termes de logement mais aussi de santé. Ces études sont encore actuellement en cours mais l'un des leviers d'ores et déjà clairement identifié repose sur la coordination des acteurs.

#### Enjeux

- Un enjeu est identifié en termes de communication adaptée aux jeunes sur l'accès à leurs droits, notamment *via* internet et sur le levier représenté par la communication par les pairs. En effet, l'accès aux droits de santé et les démarches à effectuer ne sont pas une évidence pour les jeunes. Les inégalités de santé étant présentes très tôt, le groupe de travail a insisté sur l'intérêt de la prise en compte des questions de santé dans les actions de soutien à la parentalité.
- A également été mis en avant l'importance du travail, bien en amont de l'information sur l'accès aux droits, sur l'estime de soi, préalable nécessaire à une prise en charge de ses besoins de santé.

#### Pistes de travail

- La mutualisation des différents travaux des partenaires concernant les jeunes en errance pourrait faire l'objet d'un travail de synthèse pour capitaliser et diffuser leurs enseignements aux acteurs intéressés.

## ÉCHANGES

### Extrait de la journée organisée par la PF2S

#### Atelier Accès aux droits

Afin de faciliter l'accès aux droits des jeunes, un certain nombre de dispositifs ayant trait à l'information (ex : guide du Crij), à la fluidification du parcours d'assuré social (en faisant de chaque individu majeur un assuré, instauration de la gratuité de la Sécurité sociale jusqu'à 20 ans) ou encore aux aides permettant à un maximum d'enfants d'accéder aux loisirs ont été mis en place. Certains acteurs se sont également adaptés aux modes de communication de jeunes et n'hésitent plus à communiquer avec eux *via* des SMS ciblés sur certains groupes ou encore *via* le développement de services dématérialisés (ameli.fr).

Cependant, ces efforts doivent être complétés par une démarche de « guidance » des publics les plus fragiles afin de favoriser le recours à leurs droits. Cela met en avant la question de la pérennité des moyens alloués à l'accès aux droits et à certains dispositifs, et soulève la question de la sécurisation du financement de certains acteurs, associatifs notamment, en vue de permettre un accompagnement durable des publics.

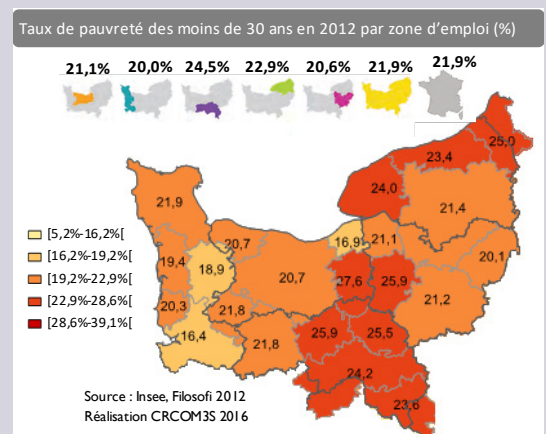
Certains champs, comme le logement, sont extrêmement complexes et pas toujours maîtrisés par tous les professionnels (services sociaux des collectivités locales, assistantes sociales...) et encore moins par certains usagers. Un champ comme celui de l'insertion par le logement pâtit d'un manque de moyens, comme le dispositif ALT notamment.

## INDICATEURS MOBILISABLES

### Thème « Inclusion sociale et accès aux droits »

- Taux de pauvreté
- Part des jeunes bénéficiant des aides au logement
- Statut d'occupation de la résidence principale des jeunes
- Nombre de bénéficiaires d'une couverture complémentaire
- Nombre de grossesses précoces de mères mineures
- Recours à l'IVG pour les mineures
- Nombre de jeunes suivis par une consultation jeunes consommateurs
- ...

### Exemple d'exploitation



L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs est encouragé par une offre importante et diversifiée, reposant notamment sur un patrimoine naturel et historique particulièrement riche en Normandie, des équipements culturels et sportifs nombreux. La Normandie présente par exemple une offre de 50 équipements sportifs pour 10 000 habitants (quasi-équivalente à l'offre nationale).

## CONSTATS, ENJEUX ET PISTES DE TRAVAIL

### Synthèse des travaux menés par le CRCOM3S et ses partenaires bas-normands

#### Constats

Sur la pratique sportive, la région est bien dotée en équipements, mais la pratique peut être parfois freinée par un accès plus difficile à certains équipements sportifs. La pratique peut également être plus faible dans certains Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en dépit de la présence de clubs, en lien avec la présence de populations plus âgées et précaires.

Concernant la pratique musicale des lycéens, l'enquête du FAR (agence musicale régionale) met en évidence :

- des pratiques numériques nouvelles qui bouleversent les pratiques musicales,
- une persistance des inégalités sociales dans l'accès à la musique,
- une prise de connaissance de l'offre musicale au sein de l'établissement scolaire et dans une moindre mesure sur internet,
- des attentes exprimées par les lycéens concernant les aides financières, une amélioration de l'accès aux transports et la possibilité de bénéficier de plus de projets au sein de l'établissement scolaire.

#### Enjeux

Les enjeux relevés par le groupe sont les suivants :

- L'amélioration de la visibilité des aides : les coûts constituent un frein à la pratique culturelle et sportive, mais également le manque de visibilité des actions et dispositifs existants. De nombreuses actions existent en région mais elles ne disposent pas toujours d'une visibilité suffisante. Or cette visibilité n'est pas seulement un levier direct pour une meilleure appropriation par les jeunes, mais aussi pour les professionnels qui travaillent auprès d'eux (enseignants, éducateurs, etc.).
- La simplification administrative des dossiers pour les porteurs de projets constitue un levier pour une politique d'accessibilité à la culture, afin de faciliter par exemple le montage d'un projet par un enseignant dans un établissement scolaire.

- Une coordination renforcée et le développement des partenariats Éducation nationale / médiation sociale / acteurs culturels, qui permettraient par exemple de revisiter le rapport à l'écriture, non plus comme outil d'évaluation et de performance, mais comme un outil de liberté et de créativité. Cette coordination pourrait permettre également de travailler l'accès à la culture et les projets sous l'angle des territoires et non plus des publics en montant des projets communs sur un territoire.
- Une connaissance des pratiques et des attentes des jeunes à renforcer.

#### Pistes de travail

Mieux connaître les pratiques et attentes des jeunes par la structuration d'une observation coordonnée au plan régional : le groupe a fait le constat du peu de rapports et/ou enquêtes disponibles sur le territoire local relatifs aux pratiques et aspirations des jeunes sur les champs de la culture, des sports et des loisirs. Cependant les participants du groupe de travail ont souligné l'intérêt qu'ils voient dans la mise en place d'une observation coordonnée entre les différents acteurs culturels, sportifs et de loisirs. Ce travail demande en tout premier lieu l'identification des différentes têtes de réseaux dans les différents domaines culturels (musique, lecture, arts plastiques, théâtre, cinéma, etc.) mais aussi dans le cadre des sports et des loisirs. Il conviendrait alors de partager et d'élargir ces réflexions à un ensemble large d'acteurs, afin de pouvoir conforter les premières impressions et réflexions et voir quelle organisation d'observation coordonnée pourrait être envisageable. Cette structuration pourrait ainsi permettre un état des lieux plus exhaustif et partagé des dispositifs existants en faveur de l'accès des jeunes à la culture, aux sports et aux loisirs. Sur ce point, il est à noter qu'une première carte des dispositifs d'éducation artistique, culturelle et numérique en Basse-Normandie a été réalisée dans le cadre du comité territorial de l'éducation artistique et culturelle.

## INDICATEURS MOBILISABLES

### Thème « Culture, sport et loisirs »

- Nombre de services dans le domaine du sport, des loisirs et de la culture
- Taux de licences sportives par sexe et tranche d'âge
- Nombre total de licenciés jeunes et par type de publics visés (jeunes en situation de handicap, jeunes habitant les ZUS et les ZRR, jeunes suivis par les missions locales)

### Exemple d'exploitation

#### Équipements sportifs et taux d'équipement

Source : DRDJSCS Normandie - Base de recensement des équipements sportifs

Situation au 15/05/2016	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France Métropolitaine
<b>Nombre total d'équipements</b>	3 565	3 409	2 585	1 761	5 345	<b>16 665</b>	320 993
dont : Courts de tennis	570	373	376	226	714	<b>2 259</b>	40 210
dont : Terrains de grands jeux	596	524	436	287	897	<b>2 740</b>	42 243
dont : Salles multisports	221	146	160	94	345	<b>966</b>	17 834
dont : Équipements sports de nature	180	331	101	250	270	<b>1 132</b>	41 662
dont : Équipements équestres	325	266	196	169	256	<b>1 212</b>	15 255
dont : Sites d'activités aquatiques et nautiques	140	28	78	10	89	<b>345</b>	11 111
dont : Plateaux EPS	184	290	207	49	438	<b>1 168</b>	20 740
dont : Bassins de natation	73	41	35	29	98	<b>276</b>	6 233
<b>Nombre d'équipements pour 10 000 hab.</b>	51,7	57,3	51,7	61,0	42,6	<b>50,1</b>	50,4

## L'engagement et la participation des jeunes

Développer différentes formes de volontariat, valoriser l'engagement et la participation des jeunes sont des objectifs du plan territorial pour la jeunesse, qui sont notamment mis en œuvre en région via les chantiers jeunes bénévoles et le Service civique.

### CONSTATS, ENJEUX ET PISTES DE TRAVAIL

#### Synthèse des travaux menés par le CRCOM3S et ses partenaires bas-normands

##### Constats

En termes de ressources disponibles, hormis les données relatives aux contrats d'engagement en Service civique, il existe très peu de données statistiques ou d'études régionales sur les thèmes de l'engagement et de la citoyenneté.

##### Enjeux

- Un premier enjeu consiste à mieux comprendre les modalités d'engagement des jeunes :
  - engagement associatif,
  - engagement dans des mouvements plus éphémères.
- Un second enjeu réside dans la structuration du dialogue pour une participation des jeunes aux politiques qui les concernent.

##### Pistes de travail

Un recensement des lieux d'expression des jeunes, dont ceux concernant les politiques qui les concernent afin de pouvoir s'appuyer sur les dynamiques existantes pour structurer le dialogue avec les jeunes (travail engagé par le CRAJEP en Basse-Normandie).

### ÉCHANGES

Extrait de la journée organisée par la PF2S

#### Atelier Engagement des jeunes, citoyenneté

Les Chantiers jeunes bénévoles et le Service civique sont deux dispositifs permettant aux jeunes de s'engager dans la réalisation d'actions concrètes au service de l'intérêt général, tout en développant des valeurs citoyennes.

Ces expériences, et en particulier le Service civique, peuvent également permettre un premier contact avec la vie salariale et un premier tremplin professionnel, bien qu'ils n'aient pas été pensés à la base comme un dispositif pour l'emploi.

En Haute-Normandie, ces deux dispositifs d'engagement citoyen sont déjà connus par un large public et largement mis en place. Cependant, la limite des moyens financiers et humains ne permet pas de développer davantage de nouveaux lieux d'accueil de Services civiques ou de nouveaux projets de Chantier jeunes bénévoles.

Une réflexion est en cours sur la valorisation de la participation à ces dispositifs, qui pourrait prendre différentes formes :

- élaborer un récapitulatif des activités exercées et des compétences acquises ;
- délivrer une attestation officielle de suivi d'un de ces dispositifs ;
- mettre en place un suivi des jeunes ayant réalisé un Service civique, ce qui permettrait d'obtenir des informations sur ce que ce dispositif apporte au parcours des jeunes (réflexion en cours).

### INDICATEURS MOBILISABLES

#### Thème « Engagement et citoyenneté »

- Indicateurs issus de l'enquête qualitative menée auprès des bénéficiaires décrocheurs du Service civique et de leurs tuteurs
- Nombre de candidatures au niveau académique de la représentation lycéenne
- Nombre de décrocheurs intégrés au Service civique
- Nombre de jeunes ayant participé au colloque régional (profil)
- Nombre de jeunes ayant participé aux groupes de travail de déclinaison du présent plan
- Nombre de jeunes engagés en Service civique / objectif quantifié régional
- Taux de participation au colloque des Junior Associations et profil des participants
- Taux de participation aux élections CAVL (CRDEEEAP pour lycées agricoles)
- Taux de participation aux élections CVL
- ...

#### Exemple d'exploitation

##### Politique d'emploi en faveur des jeunes

Source : DARES-DIRECCTE, fichiers ASP / système Ari@ne / système Extrapro / Parcours 3 ; Agence du Service Civique / MVJS

Année 2014 - Jeunes de moins de 26 ans Entrées initiales et reconductions	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France Métropolitaine
<b>Nombre d'entrées totales de jeunes de 16 à 25 ans dans le dispositif service civique entre 2010 et 2014</b>	4 978	4 243	3 699	2 198	10 008	<b>24 526</b>	488 831

## La mobilité internationale

La mobilité internationale est une richesse pour les jeunes qui en font l'expérience, ainsi que pour les organisations et les territoires qui les accueillent. Dans le cadre du Plan territorial pour la jeunesse, l'un des objectifs est à la fois d'augmenter et de diversifier la mobilité des jeunes.

### CONSTATS, ENJEUX ET PISTES DE TRAVAIL

#### Synthèse des travaux menés par le CRCOM3S et ses partenaires bas-normands

##### Constats et enjeux

Sur la mobilité internationale les principaux leviers à mobiliser sont :

- le développement de supports d'informations,
- la mise en réseau des acteurs pour un meilleur suivi et accompagnement des jeunes,
- le développement d'une interconnaissance (chacun connaît surtout son programme) et des collaborations et ce, particulièrement entre éducation formelle et éducation non formelle (éducation non formelle, Rectorat, CCI, Université de Caen...),
- l'organisation d'une communication plus lisible pour les jeunes *via* la sensibilisation par les pairs, mais également par le relais des professionnels de jeunesse.

Cette communication passe également par le numérique avec le lancement en octobre 2015 par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports d'un site internet dédié pour faciliter la mobilité européenne et internationale des jeunes : [decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr](http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr).

##### Pistes de travail

- Organisation de la collecte d'information sur la mobilité des jeunes : cette démarche se structure aujourd'hui au sein de la plateforme régionale de la mobilité internationale des jeunes portée par le CITIM.

### INDICATEURS MOBILISABLES

#### Thème « Mobilités »

- Nombre de jeunes effectuant une mobilité individuelle ou collective (éducation formelle, non-formelle, apprentissage)
- Profil des jeunes effectuant une mobilité européenne internationale
- ...

### ÉCHANGES

#### Extrait de la journée organisée par la PF2S

##### Atelier Mobilités internationales et européennes Diagnostic de la mobilité européenne et internationale des jeunes en Haute-Normandie, réalisé par le Comité régional de la mobilité en Haute-Normandie, au cours de l'année 2015

Le Coremob est l'instance stratégique de pilotage des actions de mobilité sur le territoire, il permet de coordonner les différents acteurs de la mobilité des jeunes (Rectorat, Région, DRJSCS, associations...) afin de faciliter l'accès aux programmes de mobilité (Erasmus, programmes bi-gouvernementaux...). Son objectif est d'augmenter le nombre et la mixité des jeunes en situation de mobilité européenne et internationale.

Plusieurs dispositifs existent déjà afin d'envoyer les jeunes à l'étranger :

- le programme européen Erasmus Plus12, qui peut s'effectuer dans plusieurs cadres et bénéficie de nombreux partenariats,
- les programmes bi-gouvernementaux (*via* l'Office franco-allemand pour la jeunesse et l'Office franco-québécois pour la jeunesse) qui peuvent couvrir de nombreuses situations, allant de l'échange scolaire à l'insertion professionnelle à l'étranger,
- les programmes de solidarité internationale qui permettent d'envoyer les jeunes dans des pays en développement pour des missions de volontariat à vocation humanitaire,
- le service civique dans son volet international : le jeune peut partir à l'étranger pour une durée de 6 à 12 mois en étant indemnisé par l'État français, bénéficier de formations ainsi que de l'accompagnement d'un tuteur en France et d'un accompagnateur à l'étranger,
- d'autres possibilités existent au niveau du jumelage entre communes, de la coopération décentralisée (partenariat entre les collectivités locales de pays différents), des projets de mobilité interne au territoire (projets éducatifs et associatifs basés sur le partage et l'inter-culturalité).

#### Réflexions des professionnels sur les enjeux :

- Informer les acteurs sur les bienfaits et la richesse qu'apporte la mobilité internationale est un point crucial.
- Il convient de s'appuyer sur le corps enseignant, notamment les professeurs de langue qui sont demandeurs de ce type de projet (exemples d'initiatives positives développées au sein de lycées agricoles).
- La coordination de réseaux, acteurs associatifs / enseignants en langue / élus et collectivités locales / services de l'Etat, est nécessaire pour soutenir, organiser et financer des projets.

## ENJEUX ET CONSTATS TRANSVERSAUX

- Savoir **communiquer auprès des jeunes** : l'enjeu de la pratique numérique est présent dans tous les domaines (visibilité de l'offre de formation, perspectives d'emploi, accès aux droits, connaissance de l'offre culturelle et sportive, opportunités de mobilité...).
- Un enjeu de **coordination des acteurs** pour répondre aux besoins des jeunes, tant sur les domaines de l'emploi, de la scolarité, de l'accès aux droits, de l'insertion sociale... La multiplicité des acteurs renforce le besoin de coordination entre eux, voire le besoin d'identifier une personne référente.
- Face à la multiplicité des sources d'informations, **la mutualisation et la production d'informations partagées** sont de nature à faciliter les choix, les orientations des jeunes, mais également enrichir le rôle d'information et de coordination porté par les acteurs.
- **La mobilité**, un enjeu central tant en termes d'orientation, que de formation ou d'accès à l'emploi : il importe de travailler sur les freins économiques, mais aussi psychologiques.
- La possibilité d'un **logement autonome adapté**, est un facteur clé pour l'insertion professionnelle et sociale et pour la mobilité.
- Travailler sur **l'estime de soi** est parfois un préalable nécessaire à l'accès aux droits, à un projet de mobilité, un projet professionnel, à un projet tout court.

## POUR EN SAVOIR PLUS...

### *Les synthèses sur la jeunesse en Basse-Normandie :*

- *Économie et emploi*
  - *Éducation : lutte contre le décrochage scolaire*
  - *Inclusion sociale*
  - *Culture, sports et loisirs*
  - *Engagement, participation et mobilité internationale*
- Crcom3S, juin 2016

[Pour accéder aux publications](#)

### *La jeunesse en Haute-Normandie - Éviter les ruptures, favoriser les passerelles*

Actes de la 1<sup>re</sup> journée de la PF2S Haute-Normandie, mars 2016, 64 p.

[Pour accéder aux publications](#)

### *Jeunesses : une ressource pour la Région*

Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) de Normandie

[Pour accéder aux publications](#)

Une publication réalisée par l'ORS-CREAI Normandie en collaboration avec l'OR2S, dans le cadre des travaux de la Plateforme Normandie Études et Observation

LE RÉTIF Sylvie  
MOLETTE Julie  
MICHELOT François  
YON Annabelle

Décembre 2017

### Association ORS-CREAI Normandie

Espace Robert Schuman  
3 Place de l'Europe  
14 200 Hérouville-Saint-Clair  
Téléphone : 02 31 75 15 20  
Mail : [contact@orscreainormandie.org](mailto:contact@orscreainormandie.org)  
Site Internet : [www.orscreainormandie.org](http://www.orscreainormandie.org)



Association  
ORS-CREAI  
Normandie

### OR2S

Pôle Régional des Savoirs  
115 Boulevard de l'Europe  
Téléphone : 07 71 13 79 32  
76 100 Rouen  
Mail : [infohn@or2s.fr](mailto:infohn@or2s.fr)  
Site internet : [www.or2s.fr](http://www.or2s.fr)

